



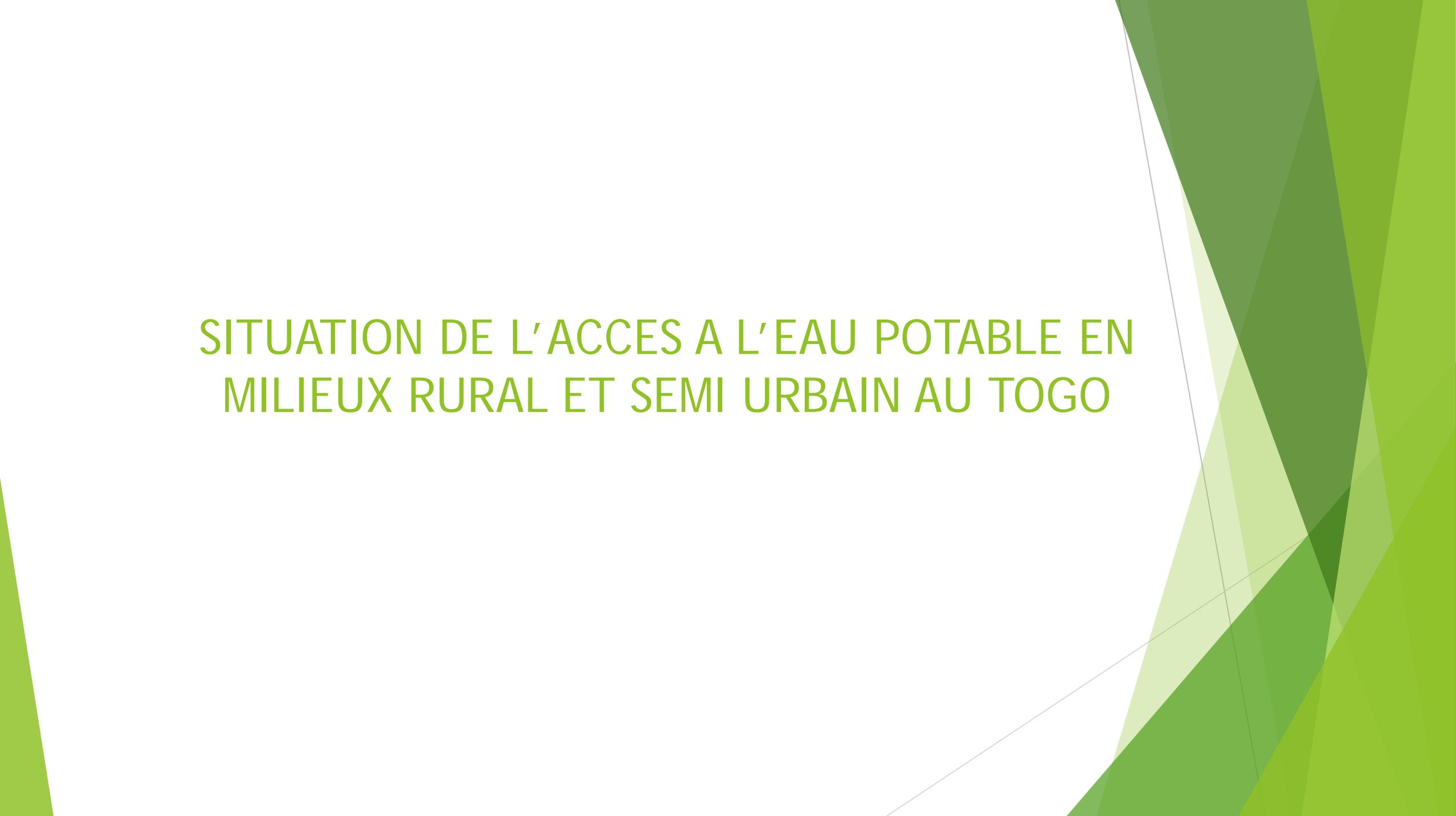
TOGO



BENIN

Coopération décentralisée et Gestion Intégrée des Ressources en Eau au Togo et au Bénin



The background features abstract, overlapping geometric shapes in various shades of green, ranging from light lime to dark forest green. These shapes are primarily located on the right side of the page, creating a modern, layered effect. The text is centered in the white space on the left.

SITUATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE EN MILIEUX RURAL ET SEMI URBAIN AU TOGO

PLAN DE PRESENTATION

Introduction

I. Les milieux définis par la Politique nationale en matière d'AEPA

II. Situation actuelle de desserte en eau potable en milieu rural et semi urbain

III. Agenda 2018-2030 en AEP au Togo (ODD)

IV. Mesures à prendre

Conclusion

INTRODUCTION

L'insuffisance des financements pour satisfaire les besoins en approvisionnement en eau potable n'a pas permis au Togo d'atteindre les cibles des OMD retenues pour le secteur. Toutefois les progrès enregistrés ont permis d'atteindre un taux de desserte nationale en eau potable de 50% en 2016 contre une cible attendue des OMD de 66%

En 2015 un nouvel engagement a été pris par la communauté internationale qui consiste en l'atteinte universel d'accès en eau potable des populations que le Togo se doit d'honorer avec l'accompagnement de tous.

Les milieux définis par la Politique nationale en matière d'AEPA

La politique nationale d'AEPA distingue trois milieux en matière d'alimentation en eau potable. Il s'agit du rural, du semi urbain et de l'urbain

Milieu rural:

- Population < 1500 habitants
- Forage équipé de pompe à motricité humaine (FPMH)
- Point d'eau à énergie mixte (FPMH+solaire) + PEA+ AEP multi-villages



Milieu semi-urbain:

Se sont des localités dont la population ≥ 1500 habitants mais qui ne sont pas chef lieux de préfectures

➤ Poste d'eau autonome (PEA) .

➤ mini-adduction d'eau potable (mini-AEP)



Milieu urbain: - chefs-lieux de préfectures et de sous-préfectures
- système de production/ adduction/ distribution complet



Situation actuelle de desserte en eau potable en milieu rural et semi urbain

Le plan d'actions eau potable et assainissement élaboré de 2007 avait pour objectif d'atteindre les cibles des OMD de 66% sur le plan national dans le domaine de l'AEP.

Cela devrait se traduire à travers

- L'amélioration de la desserte en eau potable des populations, en priorité par la réhabilitation des infrastructures hydrauliques existantes puis la construction de nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau potable, et cela dans le respect du principe d'équité
- Le renforcement des capacités nationales à tous les niveaux, pour assurer un suivi et une gestion efficaces des équipements d'approvisionnement en eau potable

Situation actuelle de desserte en eau potable en milieu rural et semi urbain (suite)

Ce plan a permis une amélioration des indicateurs de desserte à l'eau potable en milieu rural et semi urbain.

Région	Populations	Pop desservies	Taux de desserte 2016
MARITIME	1167802	509321	43%
PLATEAUX	1254101	698424	56%
CENTRALE	577957	285365	49%
KARA	647428	471878	72%
SAVANES	832158	405114	48%
TOTAL	4479446	2279102	51%

Situation actuelle de desserte en eau potable en milieu rural et semi urbain (suite)

Mais il existe des écarts importants entre les régions dont la planification future doit tenir compte afin de garantir l'accès universel.

Aussi le secteur enregistre certaines faiblesses non des moindres, notamment:

- ❑ la qualité du service fourni aux consommateurs
- ❑ la non-atteinte de la performance financière du sous-secteur
- ❑ l'accès au service d'eau potable dans les centres d'intérêt collectif (les écoles et centres de santé), Sur 11 299 établissements scolaires enregistrés au plan national en 2015, seuls 49% sont dotés de points d'eau

III. Agenda 2018-2030 en AEP au Togo (ODD)

Le Togo, au vue de

- 1) la nécessité de rattraper le retard enregistré dans la satisfaction du droit fondamental de l'homme à l'eau potable en 2015 et
- 2) l'adoption par la communauté internationale de nouveaux objectifs pour le développement durable qui est l'accès universel à l'eau potable à l'horizon 2030

Se doit de développer des stratégies devant lui permettre de disposer des moyens pour satisfaire les populations en matière d'AEP dans les trois milieux

Pour ce faire il est indispensable de lever un certain nombre de défis à savoir pour ce qui est de l'AEP:

III. Agenda 2018-2030 en AEP au Togo (suite)

- Développer les infrastructures adaptées garantissant l'accès de tous, aux services d'eau potable et assainissement,
- Mettre en œuvre les technologies et approches innovantes afin d'accélérer l'atteinte des ODD en matière d'accès aux services d'eau potable et assainissement,
- Renforcer la gouvernance des services d'eau potable et assainissement, notamment ceux relatifs, entre autres : (i) à la planification et programmation, (iii) à la maîtrise d'ouvrage, (iv) à la régulation du secteur (v) à l'entretien/maintenance des infrastructures,
- Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources financières,
- Impliquer le secteur privé dans l'investissement et la gestion des ouvrages sous forme de partenariat public-privé,

IV. Mesures à prendre

❖ Cadre juridique et législatif

- formulation d'une nouvelle politique en matière d'eau et assainissement avec une vision et des objectifs précis orienté vers l'atteinte universel d'accès en eau potable en 2030
- actualisation du plan d'action national pour le secteur eau et assainissement à mettre en œuvre en trois phases(2018-2022, 2022-2026 et 2026- 2030)

❖ Cadre institutionnel

- Répartition du rôle de chacun des intervenants du secteur eau potable et assainissement en fonction de milieu

Approches innovantes adoptées

En AEP en milieu rural et semi urbain :

- ❑ l'AEP multi- villages qui permet d'alimenter plusieurs agglomérations à partir d'un seul centre de production ;
- ❑ la promotion de raccordement des mini-AEP à la CEET et aux énergies renouvelables ,
- ❑ la transformation des forages à gros débits équipés de PMH en système d'alimentation en eau potable
- ❑ Professionnaliser la gestion des services, de manière à en assurer la pérennité et garantir des services de qualité aux populations



MERCI DE VOTRE ATTENTION

